



Fiberlock Piranha 4 5740

ICP Building Solutions Group (CAN)

Version Num: 5.6

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: 01/22/2020

Date d'impression: 01/31/2020

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit	Fiberlock Piranha 4 5740
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Paint Remover
--	---------------

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	ICP Building Solutions Group (CAN)
Adresse	555 Bay St. North Hamilton, Ontario L8L 1H1 Canada
Téléphone	978-623-9980
Fax	Pas Disponible
Site Internet	www.icpgroup.com
Courriel	Pas Disponible

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Chemtel
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	1-813-248-0585

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Classification	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 2, Liquides inflammables, catégorie de danger 4, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Toxicité pour la reproduction catégorie 1B, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
----------------	--

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	--

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
-------------------------	---------------

Déclaration(s) sur les risques

H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes .
H227	Liquide combustible

Continued...

Fiberlock Piranha 4 5740

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Général

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale
------	---

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
872-50-4	45-50	<u>1-méthyl-2-pyrrolidone</u>
627-93-0	40-45	<u>adipate-de-diméthyle</u>
5989-27-5	0-5	<u>(R)-p-mentha-1,8-diène</u>

SECTION 4 PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours**

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Si avalé, NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Suivre le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissements ou avec une conscience réduite ; i.e. devenant inconsciente. ▶ Donner de l'eau pour rincer la bouche puis fournir lentement du liquide et autant que la victime peut confortablement en absorber. ▶ Rechercher un avis médical. <p>Eviter de donner du lait ou de l'huile. Eviter de donner de l'alcool.</p> <p>Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.</p>

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissements ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.

Continued...

Fiberlock Piranha 4 5740

Traiter symptomatiquement.
pour les esters simples:

TRAITEMENT DE BASE

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- ▶ Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- ▶ **NE PAS utiliser d'émétiques**. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- ▶ Fournir du charbon activé.

TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l'irrigation des yeux.

SERVICE D'URGENCE

- ▶ Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- ▶ Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d'expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l'adulte.
- ▶ Consulter un toxicologiste si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
------------------------	---

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Combustible. ▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO ₂), aldéhydes, oxydes d'azote (NO _x), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. Glissant quand éclaboussé. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer toutes les sources d'allumage. ▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures.
Eclaboussures Majeures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. Glissant quand éclaboussé. Risque modéré. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Fiberlock Piranha 4 5740

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> Évitez tout contact de la personne, même l'inhalation. Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p>
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> Conserver dans les containers d'origine. Conserver les containers scellés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	<ul style="list-style-type: none"> Les esters réagissent avec les acides pour libérer de la chaleur avec les alcools et les acides. Les acides oxydants forts peuvent provoquer une réaction vigoureuse avec les esters qui sont suffisamment exothermique pour initier des produits de réaction. <p>L'interaction des alcènes et alcynes avec les oxydes d'azote et l'oxygène peut produire des produits explosifs supplémentaires ; ceux-ci peuvent se former à très faible température et exploser suite à un chauffage à de plus hautes températures (les produits additionnels du 1,3-butadiène et du cyclopentadiène se forment rapidement à -150 C et s'allument ou explosent à une chaleur de -35 à -15 C). Ces dérivés (pseudo-nitrosites) ont été autrefois utilisés pour caractériser les hydrocarbures de terpène.</p>

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	1-méthyl-2-pyrrolidone	N-Methyl-2-pyrrolidone	100 ppm / 400 mg/m3	500 mg/m3 / 125 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	1-méthyl-2-pyrrolidone	N-Methyl-2-pyrrolidone	400 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	(R)-p-mentha-1,8-diène	Turpentine and selected monoterpenes	20 ppm / 111 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
1-méthyl-2-pyrrolidone	Methyl 2-pyrrolidinone, 1-; (N-Methylpyrrolidone)	30 ppm	32 ppm	190 ppm
(R)-p-mentha-1,8-diène	Limonene, d-	15 ppm	67 ppm	170 ppm


Composant	IDLH originale	IDLH révisé
1-méthyl-2-pyrrolidone	Pas Disponible	Pas Disponible
adipate-de-diméthyle	Pas Disponible	Pas Disponible
(R)-p-mentha-1,8-diène	Pas Disponible	Pas Disponible

BANDING D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
adipate-de-diméthyle	E	≤ 0.1 ppm

Notes: *bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.*

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. Masque chimique.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p>
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> Tenue complète. Tablier en P.V.C.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Fiberlock Piranha 4 5740

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Text		
État Physique	liquide	Densité relative (Water = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	7-8	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire après une inhalation (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, des effets négatifs systémiques ont été produit suite à l'exposition d'animaux par au moins une voie et la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.</p> <p>Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées.</p> <p>Les effets principaux des esters sont des irritations, une stupeur et une insensibilité. Des maux de tête, des somnolences, des vertiges, un coma et des changements de comportement peuvent survenir.</p> <p>L'inhalation d'aérosols (gaz, fumées), engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut nuire à la santé de l'individu.</p>
Ingestion	<p>Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.</p> <p>N'est pas une voie habituelle d'entrée dans le corps dans des environnements commerciaux ou industriels. Le liquide peut produire d'importants désagréments gastro-intestinaux et être nocif ou toxique si avalé.</p> <p>Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733)</p>
Contact avec la peau	<p>Un contact de la peau avec le matériel peut endommager la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> <p>Une absorption par la peau peut directement excéder une exposition à l'inhalation de vapeurs. Les symptômes d'une absorption par la peau sont les mêmes que ceux pour l'inhalation.</p> <p>Le produit peut provoquer une inflammation moyenne de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p>
Yeux	Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.

Fiberlock Piranha 4 5740

Chronique	Il existe suffisamment de preuves pour établir une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme au matériel et un taux de fertilité diminué. Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante. Un certain nombre de produits chimiques odorants et aromatiques courants peuvent former de manière étonnamment rapide des peroxydes dans l'air. Des antioxydants peuvent dans la plupart des cas minimiser l'oxydation.	
Fiberlock Piranha 4 5740	TOXICITÉ Pas Disponible	IRRITATION Pas Disponible
1-méthyl-2-pyrrolidone	TOXICITÉ Dermique (rat) LD50: 2500-5000 mg/kg ^[2] Inhalatoire (rat) LC50: 8290.5297 mg/l/4H ^[2] Orale (rat) LD 50: 3914 mg/kg ^[2]	IRRITATION Eye (rabbit): 100 mg - moderate
adipate-de-diméthyle	TOXICITÉ Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1] Inhalatoire (rat) LC50: 2.675 mg/l/1h ^[2] Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[1]	IRRITATION Eye (rabbit): Irritant Skin (human): SEVERE
(R)-p-mentha-1,8-diène	TOXICITÉ Dermique (lapin) LD50: >5000 mg/kg ^[2] Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[1]	IRRITATION Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] Skin (rabbit): 500mg/24h moderate Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

1-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au produit irritant.
ADIPATE-DE-DIMÉTHYLE	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaire ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczémats de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé. Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains. Les preuves de cancérogénéicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénéicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✓
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification
✓ – Données nécessaires à la classification disponibles

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
Fiberlock Piranha 4 5740	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
1-méthyl-2-pyrrolidone	LC50	96	Poisson	464mg/L	1
	EC50	48	crustacés	ca.4897mg/L	1
	EC50	72	Pas Disponible	>500mg/L	2
	EC0	24	crustacés	>1-mg/L	2
	NOEC	504	crustacés	12.5mg/L	2

Fiberlock Piranha 4 5740

adipate-de-diméthyle	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	55.898mg/L	3
	EC50	48	crustacés	72mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	4.351mg/L	3
	NOEC	72	Pas Disponible	12.5mg/L	2

(R)-p-mentha-1,8-diène	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	0.199mg/L	3
	EC50	48	crustacés	0.307mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	0.212mg/L	3
	NOEC	504	crustacés	0.05mg/L	2

Légende:	Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration
-----------------	--

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.

Les substances contenant des carbones non-saturés sont omniprésentes dans les environnements intérieurs. Elles proviennent de plusieurs sources (voir ci-dessous).

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
1-méthyl-2-pyrrolidone	BAS	BAS
adipate-de-diméthyle	BAS	BAS
(R)-p-mentha-1,8-diène	HAUT	HAUT

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
1-méthyl-2-pyrrolidone	BAS (BCF = 0.16)
adipate-de-diméthyle	BAS (LogKOW = 1.03)
(R)-p-mentha-1,8-diène	HAUT (LogKOW = 4.8275)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
1-méthyl-2-pyrrolidone	BAS (KOC = 20.94)
adipate-de-diméthyle	BAS (KOC = 10.9)
(R)-p-mentha-1,8-diène	BAS (KOC = 1324)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▶ Consulter l'Autorité de régulation des déchets pour un traitement.
---	---

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
-----------------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

Fiberlock Piranha 4 5740

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés

1-MÉTHYL-2-PYRROLIDONE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)
GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP	

ADIPATE-DE-DIMÉTHYLE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	OMI catégorisation provisoire des substances liquides - Liste 2: polluants que des mélanges contenant au moins 99% en poids de composants déjà évalués par l'OMI
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Code maritime international des marchandises dangereuses Exigences (Code IMDG)
Association du Transport Aérien International (IATA) transport des Marchandises Dangereuses	GESAMP / EHS Liste composite - profils de risque du GESAMP
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	OMI MARPOL (Annexe II) - Liste des Substances Liquides Nocives Transportées en Vrac
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	OMI Recueil IBC Chapitre 17: Résumé des exigences minimales
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	Règlement type de recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses
Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 1	Service Canada Indice toxicologiques - Système d'information sur les matières dangereuses - SIMDUT GHS (anglais)
Canada Transport Des Marchandises Dangereuses - Annexe 3	

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non ((R)-p-mentha-1,8-diène; 1-méthyl-2-pyrrolidone; adipate-de-diméthyle)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (adipate-de-diméthyle)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Oui
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

date de révision	01/22/2020
date initiale	05/01/2017

Résumé de la version SDS

Version	Date de revision	Sections mises à jour
4.6.1.1.1	01/22/2020	la santé aiguë (oeil), la santé aiguë (inhalation), la santé aiguë (la peau), la santé aiguë (avaler), Santé chronique, Classification, contrôle technique, écologique, Pompier (média d'extinction), premiers soins (oeil), les premiers secours (inhalation), les premiers secours (ingestion), Ingrédients, Protection individuelle (respirateurs), Protection individuelle (mains / pieds), informations sur les fournisseurs

autres informations

Fiberlock Piranha 4 5740

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.